



Pourquoi Socle ?

En un temps où les repères au sein des sociétés humaines s'estompent ou semblent voler en éclats, chacun s'accorde à reconnaître qu'il « faut recréer du lien social ».

Mais un tel impératif ne se décrète pas. Il naît du vécu et du réel, il s'affermi au fil du temps, au cœur de sociétés tout à la fois ouvertes sur le monde et ancrées dans leurs territoires. En ce sens, cette vertu (au sens romain de virtus) qu'est la confiance s'impose en douceur, en tous temps et en tous lieux, comme le socle du bien commun.

C'est pour y réfléchir avec vous, mois après mois, que nous engageons ici, avec des experts venant de tous les horizons, une réflexion de fond sur la crise de confiance que nous traversons.

Car pour que société puisse rimer avec liberté, il faut un socle solide qui se nomme confiance, qualité décidément éternelle et universelle.

Gens de 
Confiance



Ali Laïdi : « Par le contrat social, nous acceptons de donner notre confiance à l'État et donc de renoncer à notre légitime défense, en échange de sa promesse de protection »

Ali Laïdi est journaliste, docteur en science politique et chercheur spécialisé en intelligence économique. Il dirige notamment l'émission « L'entretien de l'intelligence économique » sur France 24 depuis 2006. Auteur de nombreux ouvrages sur la guerre économique, il vient de publier aux éditions Passés composés Histoire mondiale du protectionnisme,

dans lequel il revient sur le passé très récent de la pleine liberté économique, au plus âgée d'un siècle et demi en Occident, quand le protectionnisme peut se targuer d'une origine antique et d'une étendue quasi universelle. À l'encontre des idées reçues sur le libre-échange et bousculant les habitudes de pensée, Ali Laïdi nous interroge sur la question de la protection. N'est-elle pas la première préoccupation des êtres humains, et partant le premier gage de confiance attendu d'un État par ses citoyens ?

Contrairement à une idée reçue, le libre-échange n'est-il qu'un concept récent ?

L'objectif des sociétés primitives étant de maintenir leur identité, le commerce représentait, à ce titre, un risque. Il n'était pas du tout perçu comme un moyen d'échange et se trouvait fortement régulé dans sa pratique. Chez les Mayas et les Aztèques par exemple, seuls des groupes sociaux définis étaient autorisés à commercer, et encore devaient-ils le faire dans des lieux neutres, qui n'appartenaient à aucune des deux parties.

Au cours du Moyen-Âge, le commerce se développe tout en restant essentiellement limité aux produits de luxe. En revanche, à partir des grandes découvertes du XV^e siècle, une première mondialisation se met en place. Des échanges massifs s'effectuent sur l'ensemble des produits, et notamment sur les nouvelles productions agricoles que sont alors le café, le cacao ou le sucre. Le commerce est encadré soit directement par les États, soit à travers des compagnies.

Dans un deuxième temps, la révolution industrielle du XIX^e siècle accélère la massification des échanges internationaux en réduisant de moitié les coûts de transport. L'Empire britannique est alors maître des océans grâce à ses victoires politiques

et militaires, que ce soit sur le continent américain ou en Inde. Par conséquent, il entre dans son intérêt de promouvoir le libre-échange, et de vilipender le protectionnisme et le mercantilisme, d'un usage pourtant universel à l'époque. En Grande-Bretagne, les fameuses luttes contre les *Corn Laws*, lois agricoles protégeant le marché des céréales depuis 1773, sont la première bataille idéologique des libéraux anglais. La victoire de ces derniers marque l'avènement de l'ère du libre-échange. Ce concept n'est donc âgé au plus que d'un siècle et demi, alors que les sociétés ont vécu pendant des siècles avec des pratiques protectionnistes.

Si le protectionnisme et le mercantilisme ont tant mauvaise presse, c'est bien parce que les libéraux ont remporté la bataille des idées. Il n'en demeure pas moins que l'ouverture des marchés a donné des résultats très positifs en termes de croissance et de développement. Malgré quelques phases protectionnistes depuis le XIX^e siècle, le libre-échange est véritablement devenu une norme depuis 1945. Cependant, l'enchaînement des crises depuis 2008 entraîne un frémissement protectionniste dans le monde entier. Bien que la très grande majorité des économistes fustige cette idée

de protection – pourtant préoccupation majeure de l'humanité depuis la Préhistoire –, l'actualité montre que nous avons sans doute été trop loin dans le libre-échange. Il semblerait pourtant logique que des États cherchent à assurer un minimum de protection vitale à leurs citoyens en laissant certains secteurs en dehors du marché (au moins en partie), comme celui de l'industrie pharmaceutique par exemple.

Dans l'émission « L'entretien de l'intelligence économique » sur France 24, vous abordez les réalités de la guerre économique. Pourquoi la France est-elle parfois si naïve sur le sujet ?

Aucune définition académique ne caractérise la guerre économique. Pour ma part, je la définis comme l'utilisation de moyens déloyaux, voire illégaux, pour préserver ou conquérir un marché, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre. La violence n'est pas l'apanage de la sphère politique, mais se retrouve également dans le champ économique.

La guerre économique n'a jamais été pensée, étudiée comme telle en Europe. Pourtant l'expression a été inventée par les Français en 1915, avec l'intuition que la guerre, alors enlisée dans les tranchées, allait s'élargir

au front économique. Les États-Unis ainsi que les Britanniques ont quant à eux saisi ce concept. Un ministère de la Guerre économique a même

été créé en Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale, réactivé en 1939. Par la suite, les Anglo-Saxons ont réussi le transfert de cette notion de guerre économique de la sphère militaire à la sphère civile. En revanche, les Européens, traumatisés par la responsabilité de deux guerres mondiales et une décolonisation douloureuse, ont tout misé sur une construction européenne assise sur des valeurs pacifiques, jusqu'à en oublier de penser la puissance. Dans une approche quelque peu naïve et trop confiante, nous avons omis de prendre en compte les rapports de force et les affrontements économiques. Un certain réalisme est cependant nécessaire pour construire des relations de confiance.

Même si depuis la pandémie du Covid-19, les chefs de gouvernement annoncent que l'Europe ne se laissera plus duper, il n'existe pas encore d'approche opérationnelle sérieuse pour y parvenir. Sur le terrain, nous ne sommes toujours pas armés. Cette réflexion ne vise pas à faire de la guerre économique une fin en soi. Il importe simplement de mettre en lumière ce qui agit dans l'ombre, afin d'être en mesure de se défendre et d'éviter la guerre véritable.

Il s'agirait par exemple de se donner les moyens de contrer le principe d'extraterritorialité du droit

américain, celui-ci restant effectif dans les entreprises américaines même en dehors du territoire étatsunien. Ce détournement du droit, opéré par les États-Unis au nom d'une lutte en apparence légitime (contre la corruption internationale par exemple), est une véritable arme de guerre économique qui déstabilise aujourd'hui les entreprises européennes. Malgré quelques signes avant-coureurs dans les années 1980, nous n'avons pas su tenir compte des risques. L'Europe n'a pu que se retrouver stupéfaite et désarmée lorsqu'un certain nombre de ses entreprises – Alstom, Siemens, BNP, etc. – ont subi une série d'amendes colossales (jusqu'à 9 milliards de dollars) en vertu de l'application extraterritoriale du droit américain.

Dans la plupart des pays, les services d'intérêts généraux relevaient de la seule sphère publique jusqu'à ce que l'OMC en décide autrement. Peut-on parvenir à un juste équilibre entre privé et public ?

Il est indispensable de parvenir à concilier privé et public dans la gestion de ce type de services (eau, électricité, gaz, éducation, etc.), même s'il est vrai qu'une part d'idéologie a prévalu dans la mise en place du GATT¹ et de l'OMC². À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, en 1948, la Charte de La Havane entendait créer une Organisation Internationale du Commerce (OIC), projet considérant le bien-être des pays comme primordial et autorisant la protection des secteurs économiques jugés stratégiques. Le Congrès américain ayant refusé de ratifier le texte, la communauté internationale s'est concentrée uniquement sur la baisse des tarifs douaniers dans le cadre du GATT. Plusieurs cycles de négociations ont ainsi permis la pleine réussite de cet objectif. Les tarifs douaniers sont aujourd'hui en moyenne de 3 % quand ils pouvaient atteindre 150 à 200 % pour certains produits ! L'autre objectif du GATT, porté ensuite par l'OMC, consistait à promouvoir le multilatéralisme économique. Cette approche a très bien fonctionné jusqu'au cycle de Doha, entamé en 2001 mais soldé par un échec. Ce dernier cycle de négociations portait essentiellement sur l'agriculture, mais les trop grandes disparités entre pays membres ont empêché l'établissement d'un accord. Le commerce des services était également au cœur du sujet, avec une tentative de cerner ce qu'est un service – définition difficile à établir tant la culture des pays entre en jeu. La différence est flagrante entre les Anglo-Saxons qui considèrent que services privés et publics se valent, ou des pays qui entendent réserver des pans de l'économie au service public et établir la notion de « communs », soit des secteurs échappant totalement au marché.

Le libéralisme poussé à l'extrême nous a conduits à considérer l'État comme une entité bureaucratique, vidée de son sens premier. Les crises récentes (2008, Brexit, Covid, guerre en Ukraine, etc.) ont rappelé

Dans une approche quelque peu naïve et trop confiante, nous avons omis de prendre en compte les rapports de force

Entretien avec Ali Laïdi

au contraire la nécessité de tenir compte de l'État comme un acteur économique à part entière, car il est le dernier acteur vers lequel les peuples se tournent lorsque toutes les tentatives de solution ont échoué, et par conséquent le plus important. Il est d'ailleurs le seul dimensionné pour affronter les crises graves, qu'elles soient politiques, économiques ou climatiques. Autant dire que l'État porte le capital confiance de toute la population. Il est même plus que cela : l'État, c'est nous.

Comment rétablir un pacte de confiance solide entre l'État et des citoyens qui veulent d'abord être protégés ?

Plutôt que de parler de protectionnisme, négativement connoté, j'aime revenir à la notion de protection. Par le contrat social, nous acceptons de donner notre confiance à un groupe, l'État en l'occurrence, et donc de renoncer à notre légitime défense, en échange de sa promesse de protection. La protection est au cœur de la vie en société. Or, si le groupe n'est plus perçu comme protecteur, il se dissout de fait, et chacun retourne à son individualité pour assurer lui-même la défense de son droit et de son intérêt. C'est cette relation entre l'État et les citoyens qu'il faut aujourd'hui recréer ; il s'agit de revenir au contrat rousseauiste.

Il est également nécessaire de reconstruire la relation entre les États en renouvelant la notion de puissance. Spinoza parle du *conatus*, entendu comme la faculté naturelle de tout être vivant de se protéger. Tout comme nous, humains, les États ont un *conatus*. Vouloir préserver sa vie est un acte normal. Il est donc normal de chercher la puissance. La question à se poser est de savoir ce que nous voulons en faire. Rechercher la puissance entraîne nécessairement la création d'un surcroît de puissance. Ce surcroît peut être utilisé pour détruire un voisin, comme il peut servir à l'aider. C'est ce que j'appelle la puissance partagée. Dans le contexte actuel, l'Europe aurait tout à gagner à redéfinir son modèle de puissance et à envisager d'utiliser son surcroît de puissance pour aider par exemple l'Afrique à devenir également puissante, et éviter des migrations dangereuses pour les migrants. C'est d'ailleurs le raisonnement tenu par les Américains en 1945 : aider la reconstruction européenne pour éviter une nouvelle guerre. ■

1. *General Agreement on Tariffs and Trade* : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en vigueur de 1947 à 1994.

2. Organisation mondiale du commerce : institution créée en 1994, intégrant les accords passés dans le cadre du GATT.

REPÈRES

Ali Laïdi



Né en 1966, Ali Laïdi est journaliste, docteur en science politique (Paris II) et chercheur spécialisé en intelligence économique. Il a travaillé pour différents médias, tant dans l'audiovisuel que dans la presse écrite (Canal+, France 2, France 3, TF1, M6, *Le Figaro*, *Le Monde*, *L'Express*, etc.). Depuis 2006, il dirige et anime l'émission « L'entretien de l'intelligence économique » sur France 24, seule chronique audiovisuelle consacrée à cette thématique.

De 2001 à 2011, Ali Laïdi a enseigné à Sciences Po Paris. Il enseigne actuellement à l'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN) et à l'Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI). De 2002 à 2019, il a été chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Depuis 2018, il travaille pour le CR 451, centre de recherches de l'École de guerre économique (EGE). Ali Laïdi est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Le Jihad en Europe* (Seuil, 2002), *Les secrets de la guerre économique* (Seuil, 2004), *Retour de flamme. Comment la mondialisation a accouché du terrorisme* (Calmann-Lévy, 2006), *Les États en guerre économique* (Seuil, 2010), *Histoire mondiale de la guerre économique* (Perrin, 2016), *Le droit, nouvelle arme de guerre économique. Comment les États-Unis déstabilisent les entreprises européennes* (Actes Sud, 2019), *Les batailles du commerce mondial* (PUF, 2021), *Histoire mondiale du protectionnisme* (Passés composés, 2022).

Ali Laïdi: "By means of the social contract, we agree to give our trust to the state and, therefore, to waive our legitimate self-defense in exchange for the promise of protection"

Ali Laïdi is a journalist, has a PhD in Political Science, and is a researcher specialized in economic intelligence. He has directed the program "L'entretien de l'intelligence économique" on France 24 since 2006 and is the author of numerous works on economic warfare. He has just published A World History of Protectionism ("Histoire mondiale du protectionnisme"), in which he returns to the very recent past of full economic

freedom, at most a century and a half old in the West, when protectionism could boast of an ancient origin and an almost universal scope. Contrary to conventional wisdom on free trade, and challenging the usual ways of thinking, Ali Laïdi asks us about the issue of protection. Is it not the first concern of human beings and thus the first pledge of trust expected from a State by its citizens?

EXTRAITS & RÉFÉRENCES

La sécurité alimentaire, premier gage de confiance attendu des États

La guerre en Ukraine a récemment remis au premier plan des impératifs géoéconomiques la nécessité pour les États d'assurer la sécurité alimentaire de leurs populations. Durant notre entretien, Ali Laïdi est revenu sur des exemples abordés dans son dernier livre : le blé comme levier majeur des relations internationales, et le bousculement des équilibres mondiaux à partir du XVI^e siècle, avec la production massive des nouvelles denrées qu'étaient alors le sucre, le café et le cacao.

Le blé, une marchandise pas comme les autres

« La sécurité alimentaire est fondamentale pour tout État. C'est la première garantie qu'il doit offrir, en échange de la confiance que lui accorde le peuple. L'Histoire nous montre que même la Grèce ou la Rome antiques – qui par ailleurs se souciaient assez peu du commerce et de son encadrement – ont toujours pris soin de fournir du blé en quantité suffisante (rappelons-nous du fameux “*panem et circenses*” romain, “du pain et des jeux”). L'agriculture et les échanges céréaliers étaient les secteurs où l'État intervenait le plus.

Jusqu'à récemment, l'objectif établi par l'ONU visant à “la fin de la faim dans le monde” portait ses fruits car la sécurité alimentaire s'améliorait d'année en année au niveau international. Hélas, depuis la pandémie du Covid-19, la faim est redevenue une problématique majeure, encore accrue par la guerre en Ukraine – ce pays étant l'un des principaux exportateurs de blé dans le monde.

Nous constatons également depuis quelques années que la Chine se préoccupe fortement de sa sécurité alimentaire. Le territoire le plus peuplé ne représente en effet que 9 % des terres arables de la planète. En conséquence de quoi, la Chine acquiert des terres cultivables partout dans le monde, notamment en Afrique.

Ce dont les États-Unis usaient comme d'une “arme verte” durant la guerre froide, en décrétant par exemple un embargo céréalier contre l'URSS en 1980 après l'invasion de l'Afghanistan, menace de nouveau. Malgré des années d'abondance et de surproduction dans les pays occidentaux, nous ne pouvons occulter l'importance de la sécurité alimentaire, problématique essentielle et toujours actuelle des relations internationales. Chaque pays doit s'interroger sur les meilleurs moyens dont il dispose pour atteindre l'auto-suffisance (est-ce par le soutien de son agriculture ? par des importations ? etc.). Cette réflexion et cette volonté d'auto-suffisance sont fondamentales. Elles passent évidemment par davantage de protection – encore une fois, je préfère parler de “protection”, attitude naturelle, que de “protectionnisme” aux connotations idéologiques. »

Des grandes découvertes aux conséquences économiques majeures

« Résultantes des grandes découvertes, la culture et les échanges de café, de sucre et de cacao sont effectivement devenus des enjeux de concurrence internationale dès le XVI^e siècle. Durant les guerres du sucre au XVIII^e siècle, la France et la Grande-Bretagne luttent l'une contre l'autre pour accaparer les productions. Les plantations de café et de cacao, alors effectuées en Afrique par ces deux mêmes rivaux, engendrent également de dures compétitions, au détriment des populations locales, obligées de planter et de travailler ces cultures dans les “champs du Commandant”, à la place des éléments de base de leur alimentation. Après les successives proclamations d'indépendance, ces cultures sont reprises en main par les États nouvellement institués. Mais à la fin des années 1990, la phase de libéralisation économique initiée par l'OMC pousse à la privatisation de ces secteurs, au profit des grands producteurs et des multinationales mais non des pays africains, la valeur ajoutée obtenue par la transformation de ces produits se trouvant rapatriée dans les pays d'origine des multinationales.

Il apparaît donc une fois de plus que tout ne peut pas être résolu par le libre-échange. Il est d'ailleurs osé que des pays ayant été protectionnistes pendant des siècles exigent de pays en développement d'adopter une politique résolument libérale, peu appropriée à leur économie. La pensée unique sur le libre-échange a mené à de folles incohérences. Il est temps de revenir à une approche plus réaliste. »



LE REGARD DE GENS DE CONFIANCE

Confiance et protection vont de pair

Aussi loin que l'on remonte dans le temps et sur l'ensemble du globe, l'on constate que les sociétés humaines se sont structurées sur un besoin de protection. De cette observation simple et claire, Ali Laïdi tire des enseignements utiles à tous ceux qui se révèlent soucieux de maintenir un juste équilibre au sein des sociétés modernes. Le fruit de ses recherches sur la guerre économique nous amène à réfléchir à ce qui fait la raison d'être de notre lettre *Socle*, à savoir que la confiance est bel et bien le socle des sociétés humaines.

« *La protection est au cœur de la vie en société* », nous dit Ali Laïdi, qui ajoute : « *Si le groupe n'est plus perçu comme protecteur, il se dissout de fait, et chacun retourne à son individualité pour assurer lui-même la défense de son droit et de son intérêt* ». La confiance se donne donc en échange d'une protection. Cette règle sociale qui semble universelle constitue le rouage clé de notre réseau Gens de Confiance. On a confiance en son interlocuteur parce que d'autres membres lui ont accordé leur confiance, ce qui constitue une protection contre l'inconnu et l'incertitude. Les échanges entre nous sont donc

garantis et protégés par des règles aussi limpides que strictes. Les relations avec autrui se doivent d'être éthiques, autrement dit en adéquation avec le respect de règles qui constituent la colonne vertébrale de toute société. Confiance et protection vont ainsi de pair.

Il est une troisième donnée qu'introduit avec pertinence Ali Laïdi dans son argumentation : l'exigence de puissance. En effet, il ne peut y avoir de protection – donc de confiance – sans puissance. Cette puissance est le gage que la justice peut être appliquée. Pour nous, il s'agit de de la possibilité – et du devoir – de fermer le compte du membre qui ne respecterait pas la règle. Dans notre monde en plein bouleversement, où jamais les défis n'ont semblé aussi aigus, Ali Laïdi nous invite donc à rechercher cet équilibre délicat qu'à notre modeste niveau, chez Gens de Confiance, nous tentons d'établir jour après jour dans notre réseau.

Ulric Le Grand
 cofondateur de Gens de Confiance

La philosophie de Gens de Confiance

Individualisme exacerbé ? Délitement des structures traditionnelles d'entraide ? Oubli du respect d'autrui, et de la parole donnée ? De fait, les sociétés contemporaines s'interrogent sur leur devenir.

Ce constat a présidé à la naissance, en 2015, de Gens de Confiance, plateforme de petites annonces, basée sur la confiance et la courtoisie, ouverte à tous, sur recommandation. Ses petites annonces en font un laboratoire dans l'espace virtuel complexe qu'est internet. Par cette symbiose entre la technique et l'humain, Gens de Confiance n'a pas la prétention

de changer le monde, mais plus modestement de favoriser la renaissance de la confiance, ce lien subtil qui lie les uns aux autres au sein d'un réseau. Gens de Confiance transpose ainsi, dans l'universalité du monde numérique, l'ancien système de connexions qui existait hier au sein du village. Cette démarche va bien au-delà d'un simple échange de biens et de services. Elle vise à recréer, très concrètement, du « lien social ». Via cette lettre, nous entendons ainsi apporter notre contribution au débat public sur la renaissance de la confiance comme socle des sociétés humaines.